

Jusqu'à 80€ de remboursés sur les pneus Eurorepar Reliance AllSeason

Conditions générales

1. Identité de la société organisatrice

Stellantis Belux SA, dont le siège est établi Avenue du Bourget 20, B-1130 Bruxelles (ci-après la « Société Organisatrice »), organise un remboursement sur les pneus Eurorepar Reliance AllSeason intitulé « cashback / remboursement » (ci-après le « Cashback / remboursement »)

2. Période promotionnelle

Le cashback / remboursement se déroule à partir de du 15 septembre au 30 novembre 2025 à 23h59 inclus.

Tous les formulaires de demande soumis dans le cadre de la promotion Cashback doivent être reçus avant le 30 novembre 2025 à 23h59. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

Le remboursement est limité aux 750 premières demandes valides reçues. Pour plus d'informations, consultez la section « Limitation des récompenses » ci-dessous. Une fois le plafond atteint, aucun autre remboursement ne sera accordé.

Une demande est considérée comme valide une fois que le Participant (tel que défini à l'article 3 ci-dessous) a soumis une demande complète et éligible conformément aux présentes Conditions générales, et que l'Organisateur a vérifié les documents justificatifs comme décrit ci-dessous.

3. Éligibilité

L'accès à ce cashback / remboursement n'est ouvert qu'aux résidents légaux de Belgique ou du Luxembourg (personnes physiques) âgés d'au moins 18 ans et qui achètent en une seule transaction, pendant la période promotionnelle, définie à l'article 2 ci-dessus, pour un usage personnel, deux pneus ou plus, conjointement à un service de montage chez un réparateur agréé participants du réseau Stellantis ou EUROREPAR Car Service (ci-après dénommés conjointement « Participants » ou individuellement en tant que « Participant »).

4. Produits éligibles au cashback

Les pneus éligibles à cette promotion de remboursement sont les pneus Eurorepar Reliance AllSeason. Les récompenses en cashback seront attribuées en fonction du nombre de pneus achetés et de leurs dimensions, selon le tableau suivant :

Dimensions du pneu	Montant du remboursement par pneu
< ou = 15"	5 €
= 16"	10 €
> ou = 17"	20 €

5. Limitation des recompenses

Les remboursements sont limités à un maximum de 750 demandes validées. Une demande est validée lorsqu'elle répond à tous les critères d'éligibilité énoncés dans les présentes conditions générales.

Chaque Participant individuel est limité à un maximum d'une demande par personne et par véhicule. Les demandes multiples provenant d'une même personne, d'un même ménage ou d'un même véhicule ne seront pas acceptées.

Une fois que 750 demandes de remboursement auront été validées, aucune autre demande de remboursement ne sera acceptée.

Par souci d'équité, les demandes seront traitées dans l'ordre dans lequel elles sont reçues et validées. En raison du temps nécessaire à la validation, il peut y avoir un délai entre la soumission et la confirmation. Seules les demandes validées parmi les 750 premières participations reçues seront éligibles au montant du cashback indiqué ci-dessus. L'envoi d'une demande ne garantit pas le droit au remboursement. L'Organisateur se réserve le droit de fermer le formulaire d'inscription sans préavis une fois que la limite de 750 demandes a été atteinte.

6. Comment participer

Au cours de la période telle que définie à l'article 2 ci-dessus, chaque participant qui achète auprès d'un réparateur agréé participants du réseau Stellantis ou EUROREPAR Car Service participant en une seule transaction pour un seul véhicule, soit deux ou quatre pneus promotionnels avec service de montage, est éligible.

L'achat et l'accès à Internet sont requis.

Pour réclamer la récompense en argent, suivez le lien annoncé ou rendez-vous sur : www.myeurorepar.be/pneus. Le Participant doit ensuite remplir les champs obligatoires comprenant ses données personnelles, ses coordonnées bancaires et de facturation et soumettre sa demande au plus tard le 30 novembre 2025 à 23h59.

Les demandes doivent être accompagnées d'une copie de la facture obtenue auprès des réparateurs agréés participants du réseau Stellantis ou EUROREPAR Car Service.

Les participants doivent télécharger le scan ou la photo de la facture détaillée indiquant clairement le nom du réparateur agréé participants du réseau Stellantis ou EUROREPAR Car Service participant, le numéro de facture, le montant total, la date d'achat, ainsi que les détails et les spécifications des pneus achetés et installés. La facture doit être conservée pendant au moins 60 jours après la fin de la Période de Promotion, car elle peut être exigée par l'Organisateur à des fins de vérification et de validation.

Le Participant doit fournir les coordonnées d'un compte courant valide détenu auprès d'une banque située en Belgique ou au Luxembourg. Le compte doit être au nom du participant, soit à titre de titulaire unique ou conjoint.

Il est de la seule responsabilité du Participant de s'assurer que l'IBAN fourni est correct. Des détails inexacts peuvent entraîner le refus du remboursement.

Chaque IBAN n'est valable que pour une seule inscription et ne peut être utilisé ou partagé avec d'autres participants.

Les employés et les membres de la famille proche de l'organisateur et des réparateurs agréés participants du réseau Stellantis ou EUROREPAR Car Service, ou toute personne professionnellement liée à la Cashback Promotion, ainsi que les clients professionnels (conducteurs de flottes et de véhicules de société) ne sont pas autorisés à participer à cette promotion.

Maximum une réclamation par personne et/ou véhicule.

Seuls les 750 premiers participants auront le droit de recevoir le cashback.

Les réparateurs agréés participants du réseau Stellantis ou EUROREPAR Car Service au nom des clients, ou à tout autre titre, ne sont pas autorisés à participer à cette promotion. Toute demande de participation ou de remboursement sera considérée comme invalide et ne sera pas traitée.

La promotion Cashback ne peut pas être suivie par des entreprises ou des particuliers qui achètent des pneus dans le cadre de leur activité professionnelle ou commerciale.

Les participants qui font une réclamation au nom de quelqu'un d'autre seront disqualifiés, à la discrétion de l'Organisateur.

Les réclamations (en vrac ou autres) faites par des commerçants, des syndicats, des groupes de consommateurs ou des tiers ne seront pas acceptées.

Toute tentative par un participant d'obtenir plus que le nombre indiqué de réclamations en utilisant des comptes de courriel, des identités et des inscriptions multiples/différents, ou toute autre méthode, annulera les réclamations de ce participant, et ce participant pourra être disqualifié. L'utilisation de tout système automatisé pour soumettre des participations est interdite et entraînera la disqualification. En cas de litige relatif à une inscription, le titulaire autorisé du compte de l'adresse e-mail utilisée pour s'inscrire sera réputé être le Participant. Chaque participant peut être tenu de prouver qu'il est le titulaire autorisé du compte.

Les réclamations incomplètes, illisibles, invalides ou mal acheminées ne seront pas acceptées.

La preuve d'envoi ne sera pas considérée comme une preuve de réception par l'Organisateur et l'Organisateur n'accepte aucune responsabilité pour la non-réception ou la réception tardive des participations en raison d'une défaillance du réseau ou de la connexion Internet ou pour tout coût associé pour les Participants.

Après une réclamation valide et l'achèvement du processus de vérification, les participants recevront leur récompense de remboursement dans les 60 jours suivant l'approbation de leur demande. Si l'Organisateur n'est pas en mesure de respecter ce délai, le paiement sera effectué dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire par la suite.

7. Conditions générales

L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de résilier, de modifier, de prolonger ou de suspendre cette Promotion de remboursement ou les présentes Conditions générales en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, y compris, mais sans s'y limiter, les virus, l'intervention humaine non autorisée, la fraude, les défaillances techniques ou tout événement affectant l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement de la promotion.

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier toutes les réclamations, y compris, mais sans s'y limiter, de demander une preuve d'achat et une pièce d'identité (par exemple, un passeport, un permis de conduire ou une forme d'identification équivalente). L'Organisateur se réserve le droit de refuser d'attribuer une

récompense, de retirer le droit à une récompense et/ou de disqualifier tout participant s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales.

L'Organisateur et ses sociétés affiliées ne peuvent être tenus responsables des dommages indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs (y compris la perte de profit), ni des coûts, pertes ou dommages résultant de la participation à la promotion ou de l'utilisation de la récompense, sauf en cas de négligence grave, de fraude ou d'autres circonstances pour lesquelles la responsabilité ne peut être légalement exclue en vertu de la loi applicable (y compris en cas de décès ou de blessure corporelle). Cette limitation de responsabilité doit être interprétée conformément au droit belge et luxembourgeois de la protection des consommateurs.

Si l'une des dispositions des présentes Conditions de la Promotion Cashback est jugée invalide, illégale ou inapplicable en vertu de la loi applicable, cette disposition sera réputée dissociée des autres conditions, qui resteront pleinement en vigueur.

Les participants sont seuls responsables de fournir des informations personnelles correctes et à jour lors de leur participation à la promotion et de la réclamation d'une récompense. L'Organisateur ne peut être tenu responsable des conséquences résultant de l'incapacité d'un participant à fournir des informations exactes, y compris le non-paiement du remboursement.

8. Droit applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies par les lois de la Belgique et du Luxembourg, en fonction du domicile du Participant. Les participants résidant en Belgique sont soumis au droit belge. Les participants résidant au Luxembourg sont soumis au droit luxembourgeois.

9. Différends

En cas de litige concernant la Promotion de remboursement ou les présentes Conditions générales, les Participants sont encouragés à contacter l'Organisateur par écrit par lettre recommandée en premier lieu pour trouver une solution.

Si le litige ne peut être résolu à l'amiable, les tribunaux du lieu de résidence du Participant (Belgique ou Luxembourg) seront compétents, conformément au droit applicable en matière de protection des consommateurs.

10. Protection des données

L'Organisateur traitera vos données personnelles (telles que votre nom complet, votre adresse e-mail, votre numéro de téléphone portable et votre numéro d'immatriculation de voiture) dans le seul but d'administrer la promotion de remboursement, y compris la vérification de l'éligibilité et l'émission de récompenses. La base juridique de ce traitement est l'exécution d'un contrat (article 6, paragraphe 1, point b) du RGPD).

Vos données peuvent être partagées avec le partenaire externe de l'Organisateur, IPM, qui agit en tant que sous-traitant selon les instructions strictes de l'Organisateur. Toutes les données seront gardées confidentielles et stockées en toute sécurité conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Les données personnelles seront conservées jusqu'à trois mois après la fin de la promotion, après quoi elles seront supprimées, à moins qu'une période de conservation plus longue ne soit nécessaire pour traiter les litiges ou les réclamations légales.

Vous avez le droit de demander l'accès à vos données personnelles, ainsi que de demander la rectification, l'effacement, la limitation du traitement ou de vous opposer au traitement. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant Stellantis Belux SA – Avenue du Bourget 20 - 1130 Bruxelles – Belgique. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de votre autorité locale de protection des données.

En participant à la promotion, vous reconnaissez que vos données personnelles seront utilisées comme décrit dans la présente clause.